

UN ENFANT... UN ECRAN

De 9 à 12 ans

30 30 minutes par session maximum

Jeux vidéo: privilégier les jeux à plusieurs

Ecran interactif pour contribuer au développement

En autonomie

Télévision autorisée avec des programmes adaptés

L'ÂGE D'AUTONOMIE

De 6 à 9 ans

30 30 minutes par session maximum

Privilégier les écrans interactifs (tablettes)

Jeux vidéos usage modéré

Ecran interactif pour: développer son intelligence, se concentrer, créer, prendre des initiatives et résoudre des tâches compliquées

En autonomie mais avec un adulte à proximité

Télévision autorisée sans images de violence

De 3 à 6 ans

20 20 minutes par session maximum

Privilégier les écrans interactifs (tablettes)

Jeux vidéos à petite dose

Ecran interactif pour: développer ses sens

Avec un adulte

Télévision déconseillée

Avant 3 ans

10 10 minutes par session maximum

Privilégier les écrans interactifs (tablettes)

Télévision déconseillée

Ecran interactif pour: développer ses sens

Avec un adulte

● Attention! Ces règles sont indicatives. Elles donnent une ligne de direction aux parents et adultes qui encadrent l'enfant. Il reste néanmoins de la responsabilité de chacun de les adapter en fonction du degré de maturité de l'enfant.